
 PACIFIQUE CANADIEN, CHEMIN DE FER DU—*Suite.*

- 99; Sombra, 101; Fredericksburg-Sud, 101; Southwold, 87, 115; Springfield, 87; Stephen, 101; Storrington, 78; Strathroy, 101, 103, 151; Saint-Edmond, 88; Saint-Thomas, 83; Sydenham, 106, 115, 123; Tavistock, 78; Thorah, 88, 103, 123; Townsend, 88; Tuckersmith, 80; Uxbridge, 99; Vankleek Hill, 88; Walpole, 88, 101, 123; Waterford, 88; Lorne-Ouest, 77; Wilfred, 148; Wellington, 205; Wolfville, 99; Woodstock; Wroxeter, 101; Yonge, 83.
9. Pétitions demandant la même chose, rejetées parce qu'elles avaient des annexes.
 10. Pétitions demandant que le contrat ne soit pas ratifié sans y ajouter des modifications propres à faire cesser les objections auxquelles ce contrat donne lieu, etc. Comté de Dundas, 101. Gloucester, 116. Mont-Forrest, 84. Osgoode, 101. Ville d'Ottawa, 78, 84. Comté d'Ottawa, 78. Comté de Renfrew, 84 99. Russell, 78. Ville de St-Jean, 107.
 11. Pétitions demandant que le contrat ne devienne pas loi avant de l'avoir soumis au peuple. Chateauguay, 106. Christie, 116. Innerkip, 103. Mis-souri est, 88.
 12. Pétition de John Leekie et autres exposant que les termes du contrat sont désavantageux au peuple, rejetée parce qu'elle ne renferme pas de conclusion, 63.
 13. Pétition demandant que dans l'acte du syndicat des mesures soient prises pour protéger les intérêts commerciaux de la province d'Ontario, etc. Bureau de commerce de Toronto, 84; Conseil de ville de Toronto, 87. Bureau de commerce de Guelph, 88.
 14. Pétition demandant qu'aucune action ne soit prise sur le contrat avant d'avoir considéré les résolutions adoptées à une assemblée publique du comté de Waterloo, 88.
 15. Pétition demandant que le contrat soit refusé et qu'un mode de construction graduelle moins coûteux soit adopté. Northumberland, 99. Ile du Prince-Edouard, 101.
 16. Pétition demandant que la Chambre retarde l'adoption des mesures législatives en ce qui concerne les conditions du contrat avec le syndicat pour la construction du chemin, 107.
 17. Pétition demandant que le contrat ne soit pas ratifié dans sa forme actuelle, 99.
 18. Pétitions demandant que l'on accorde plus de temps pour considérer le contrat de manière à pouvoir recevoir de nouvelles propositions, etc., Elora. Nichol, 148.
 19. Pétitions demandant que le contrat ne soit pas ratifié, mais qu'une entreprise publique d'une telle importance soit soumise à une compétition publique:—Cardwell, Durham, ouest; Holton, 214. Haldimand, 196. Hastings, est; Huron, nord; Lennox, 214, Toronto, 191-190; Toronto, est; Toronto, ouest; York, nord; York, ouest, 214.
 20. Pétitions demandant que le contrat soit ratifié par le parlement:—Amherst-burg, 102. Anderdon, 102. Delaware, 261. Glencoe, 261. Huron, 99-106-148. Leamington, 102. Meaford, 104. Napier, 261. Sarnia, 102. Strathroy, 261. Tilbury, est, 102.